



ESCAPADES

Liaison Verte
des bords de l'Yerres
et du Réveillon



Liaison Verte
Quand l'eau relie les hommes



Le territoire du SyAGE s'étend sur 120 communes et 25 EPCI, à cheval sur 3 départements (Essonne, Val-de-Marne et Seine-et-Marne).

Sa mission globale est de préserver la ressource en eau de ce vaste territoire et pour y parvenir, il exerce quatre compétences :

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations
- Assainissement des Eaux Usées
- Gestion des Eaux Pluviales
- Mise en œuvre du SAGE

Si vous souhaitez plus d'informations sur le SyAGE nous vous invitons à consulter notre site en flashant ce QR code.



ROMAIN COLAS
Président du SyAGE

Bienvenue sur la Liaison Verte !

Ce guide vous invite à découvrir les berges de l'Yerres et du Réveillon qui, à quelques kilomètres de Paris, vous offrent des paysages variés et une nature préservée.

Les 7 itinéraires qui vous sont ainsi proposés vous feront découvrir le patrimoine naturel et architectural qui a permis à la vallée de l'Yerres d'être classée au titre de la Loi Paysage.

Depuis plus de vingt ans, désireux de protéger ce patrimoine tout en permettant à chacun d'en profiter, le SyAGE développe et entretient les 40 kilomètres de cheminement qui constituent **la Liaison Verte**. Celle-ci est un véritable trait d'union reliant, le long de l'Yerres, Montgeron à Varennes-Jarcy et le long du Réveillon, Yerres à Marolles-en-Brie...

En étroite collaboration avec les communes et les intercommunalités présentes sur ce territoire, le SyAGE continuera de prendre soin de ces liaisons douces, de les entretenir, de les développer quand cela sera possible et ainsi de démontrer qu'il est possible de concilier le respect de l'environnement et la qualité de vie des habitants.

01

ITINÉRAIRE 1 - 2,3 KM

À LA DÉCOUVERTE DE LA PLAINE DE CHALANDRAY

| De Crosne
| à Yerres

DE CROSNE À YERRES

À la découverte de la plaine de Chalandray

Pour ce premier itinéraire le long de l'Yerres, nous débutons notre promenade non loin du **Moulin de Senlis ①**. Ce bâtiment date du XV^e siècle, mais son allure médiévale date en réalité du XIX^e siècle, son propriétaire d'alors ayant choisi de le décorer d'éléments architecturaux gothiques. En contournant le moulin, vous arrivez près de la rivière que vous allez longer sur un platelage aménagé en 2020 qui vous permet de traverser une zone humide sans l'endommager.

De l'autre côté de la rivière : **l'île des Prévôts ②**. Une grande partie de cet espace naturel a été sanctuarisée pour permettre à la faune présente de prospérer en toute quiétude. C'est notamment un refuge ornithologique reconnu dans la basse vallée de l'Yerres. Le sentier longeant la rivière nous permet de traverser le secteur tout en préservant la quiétude des espèces qui y vivent et s'y reproduisent. Nous vous conseillons de tourner à gauche et de faire un détour pour aller admirer **le moulin Perrissin ③**. Datant du XIII^e siècle, l'édifice hydraulique est aujourd'hui une propriété privée.

Revenez alors sur l'itinéraire principal. Après quelques pas, nous traversons une portion boisée proche de **la rue du Moulin de Senlis ④**. Ce sentier de promenade aménagé en 2008 par le SyAGE permet notamment aux habitants de Crosne de rallier la gare RER située non loin. Avant d'arriver au pont qui fait la jonction entre les

communes de Montgeron et Crosne, nous suivons l'itinéraire de promenade plutôt rectiligne faisant face aux habitations en rive droite de l'Yerres. Après avoir traversé la route, derrière le centre équestre, notre balade nous conduit cette fois-ci à apprécier la rivière en contrebas à travers les **massifs d'aubépines et de pruneliers sauvages ⑤** présents sur les berges.

En franchissant la passerelle attenante au barrage, nous nous retrouvons alors sur un sentier de promenade tout en méandres longeant **la plaine de Chalandray ⑥**. Site classé au titre de la loi « protection des paysages », cette prairie à deux pas du centre-ville a aussi une autre utilité... La plaine permet en effet « d'absorber » les crues en jouant un rôle de tampon lors de la montée des eaux. Plus loin, nous traversons désormais un secteur sauvage et préservé, grâce **au platelage en bois aménagé par le SyAGE en 2009 ⑦**. La zone humide qui s'épanouit sous nos pieds abrite un véritable sanctuaire pour les animaux adaptés à ce milieu particulier. En outre, le lieu tient un rôle majeur dans le fragile équilibre entre les milieux aquatiques et terrestres. Après avoir traversé le site, nous voici arrivés enfin à destination, non loin du pont de Soweto sur la commune de Yerres.



À VÉLO
7 mn*



À PIED
30 mn*

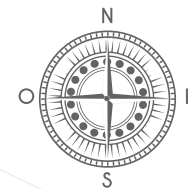
* temps variable selon l'individu



POINTS D'INTÉRÊT

1. Moulin de Senlis
2. Île des Prévôts
5. Massifs d'aubépines et pruneliers
7. Zone humide sous platelage

ITINÉRAIRE N°1
2,3 km



DÉPART

Crosne

ARRIVÉE

Montgeron

Espace
naturel
sanctuarisé

Espace
René Fallet

Passerelle

Centre ville

Moulin
Périssin

Île des
Prévôts

Passerelle
et barrage

Passerelle et barrage

Plaine de Chalandray

Piscine Val-de-Forme

Supermarché

Platelage en bois

Centre équestre

Parking

Parking

Gare SNCF
de Montgeron-Crosne

0

0,5

1 Km



02

ITINÉRAIRE 2 - 2 KM

SUR LES TRACES DE GUSTAVE CAILLEBOTTE

| À Yerres

À YERRES

Sur les traces de Gustave Caillebotte

Nous empruntons **le Chemin des Poètes ①** qui débute en contrebas du pont de Soweto pour ce nouvel itinéraire qui nous conduira à suivre les pas du célèbre peintre impressionniste qui immortalisa, en son temps, les paysages de la vallée de l'Yerres. Ce sentier serpentant entre des arbres remarquables, nous enchante, au travers de la vingtaine de poèmes présents sur des stèles jalonnant le parcours.

Après avoir franchi une petite passerelle en bois, nous voici arrivés dans la propriété Caillebotte, au cœur d'**un magnifique parc à l'anglaise ②** de neuf hectares, où promeneurs et amoureux du peintre viennent s'arrêter. Le chemin de promenade permet d'admirer les massifs et plantations du parc, remarquablement entretenus tout au long du parcours. Plusieurs édifices composent la propriété, autrefois habitée par la famille du peintre. Citons l'Orangerie, le Chalet qui abrite un restaurant, une Glacière et enfin un kiosque à musique dominant le parc.

Nous quittons le domaine de Caillebotte pour traverser le pont du 18 juin qui enjambe la rivière. Deux anciens lavoirs se faisant face sont visibles depuis l'édifice. Pour continuer notre promenade au bord de l'eau, il nous faut descendre quelques marches de l'autre côté de la rue de Concy. **Un sentier aménagé ③** en contrebas nous permet de rejoindre un peu

plus loin la passerelle de la Gerbe d'Or marquant l'entrée de l'île Panchout. Site classé « Espace Naturel sensible » depuis 2005, le secteur regorge de curiosités. Des vaches de race « Highland » pâturent les lieux afin de veiller à son bon entretien. Il est possible de les observer sur notre droite, depuis le sentier de promenade peu après avoir franchi la passerelle.

L'île Panchout se dévoile davantage, un peu plus loin, avec **une vaste prairie ④** où plusieurs chemins de promenade ont été aménagés. Enchâssé entre deux bras de rivière, le site accueille bon nombre d'habitants tout au long de l'année et fait le bonheur des amoureux de la nature.

En continuant notre balade, nous arrivons finalement aux limites du site lorsque nous franchissons une petite passerelle en bois. En traversant sur notre gauche une élégante passerelle arc boutée sur l'Yerres, nous atteignons finalement la destination de notre promenade : **le site des Deux Rivières ⑤**. Ce lieu, aménagé conjointement par la commune de Yerres et le SyAGE, est consacré à la détente et aux loisirs et tire son nom de la confluence entre l'Yerres et le Réveillon, tout proche.



À VÉLO
5 mn*



À PIED
25 mn*

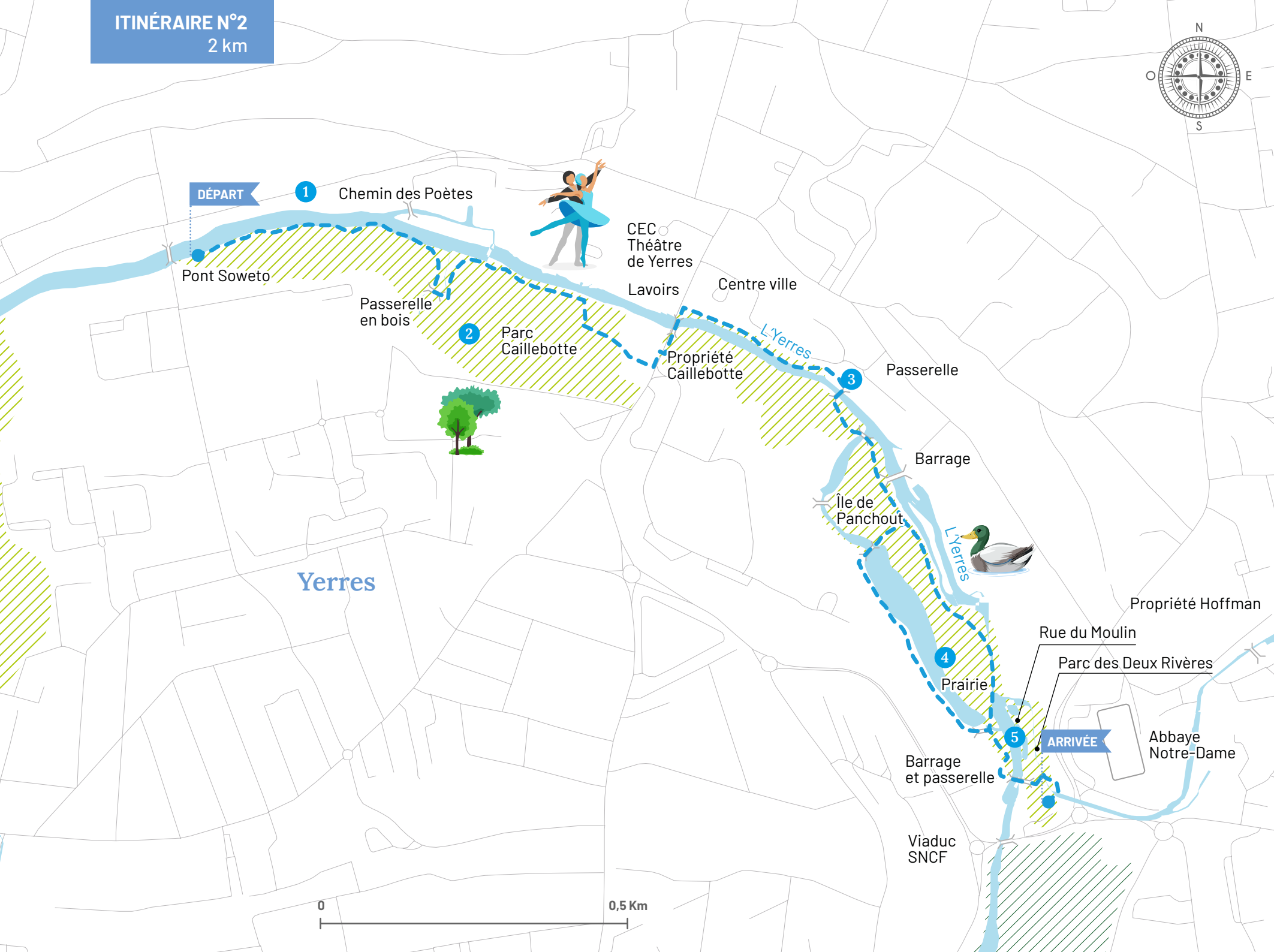
* temps variable selon l'individu



POINTS D'INTÉRÊT

2. Parc Caillebotte
3. Passerelle de la Gerbe d'or
4. Vaste prairie Ile Panchout
5. Site des Deux Rivières

ITINÉRAIRE N°2
2 km





03

ITINÉRAIRE 3 - 2,7 KM

UN PATRIMOINE REMARQUABLE AU BORD DE L'EAU

| De Yerres à Brunoy

DE YERRES À BRUNOY

Un patrimoine remarquable au bord de l'eau

Après Yerres, notre nouvelle escapade va nous conduire à traverser la commune de Brunoy depuis les berges de l'Yerres où un riche patrimoine, notamment historique, se découvre au gré de notre promenade.

Nous débutons cet itinéraire depuis **la propriété Charrière ①**, où plusieurs sentiers serpentant dans le parc permettent de se ressourcer dans cet ancien domaine de villégiature bourgeois. Le sentier aménagé par le SyAGE nous conduit à traverser le Viaduc SNCF pour rejoindre l'un des édifices les plus emblématiques de la commune : **la Maison des Arts ②**.

Autrefois dénommé le château du Réveillon, cette vaste propriété datant du XIX^e siècle agrémentée d'un parc accueille aujourd'hui le public et propose une multitude d'animations tout au long de l'année. Malgré la tempête de 1999, certains arbres remarquables jalonnent encore le parcours et nous permettent d'imaginer l'ambiance des lieux telle qu'elle devait être au début du siècle dernier. En continuant notre balade au bord de l'Yerres, **une gloriette en bois ③** dominant la rivière apparaît sur notre droite. Plus loin, il nous faut traverser la route et le pont de Soullins pour rejoindre le sentier de promenade le long de **la piscine de Brunoy**.

Cette récente portion de la Liaison Verte, en rive gauche de l'Yerres, va nous permettre d'atteindre **le parc Reigate & Banstead ④**. Une faune et une flore caractéristiques des milieux humides s'épanouissent ici dans les

étangs et les bras d'eau du site. Après avoir longé les mares qui composent les lieux, nous atteignons une zone boisée où certains vestiges de la propriété dite des « Cygnes » subsistent encore au milieu de l'épaisse végétation des bords de l'Yerres. Sur la rive opposée, **le Moulin de Brunoy ⑤** se dresse face aux promeneurs. Cette imposante bâtisse, témoin de l'activité hydraulique passée, est désormais aménagée en plusieurs logements. Marquant l'entrée du centre-ville, le pont Perronet, construit au XVIII^e siècle par l'architecte du même nom, domine le paysage. Il nous faut gravir les marches accolées à l'ouvrage pour traverser la route et reprendre notre escapade.

Nous voici désormais sur **l'île de Brunoy ⑥** où une élégante grange en bois accueille les visiteurs. Cet espace de détente et de loisirs, aménagé par la commune en 2002, offre aux habitants un cadre verdoyant à deux pas du centre-ville. En contrebas du restaurant, un curieux vestige se découvre sur la rive opposée. Il s'agit d'un menhir datant du néolithique qui n'est pas sans rappeler une tête d'animal. Plus loin, une passerelle faite de bois et d'acier, installée par le SyAGE en 2013, permet aux promeneurs de franchir la rivière pour rejoindre le centre commercial. Nous préférons continuer notre balade le long de l'Yerres pour de nouvelles découvertes...



À VÉLO
8 mn*



À PIED
35 mn*

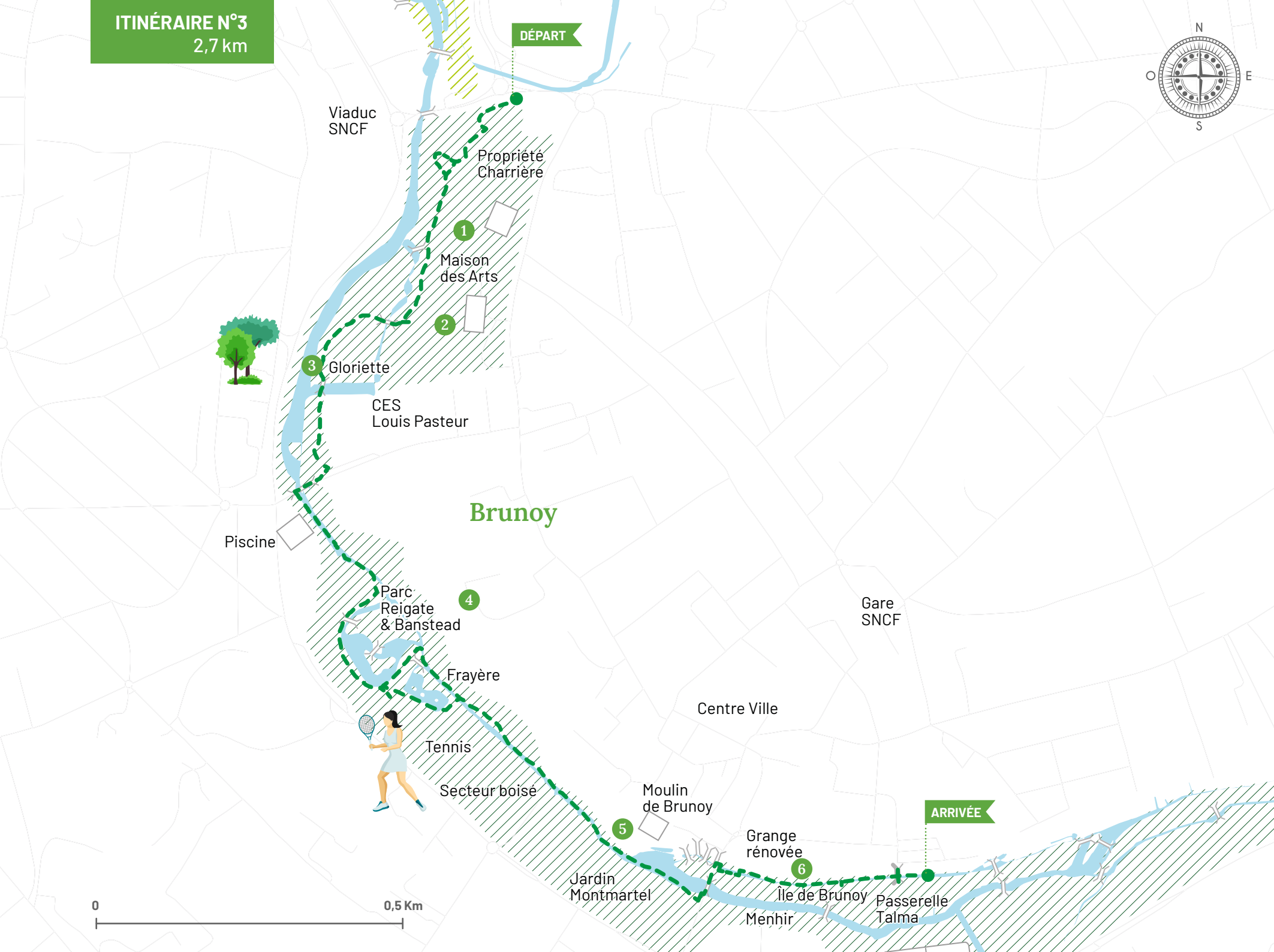
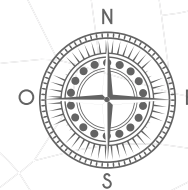
* temps variable selon l'individu



POINTS D'INTÉRÊT

1. Propriété Charrière
2. Maison des Arts
3. Gloriette en bois
5. Moulin de Brunoy
6. Île de Brunoy

ITINÉRAIRE N°3
2,7 km



DÉPART

Viaduc
SNCF

Propriété
Charrière

Maison
des Arts

Gloriette

CES
Louis Pasteur

Brunoy

Piscine

Parc
Reigate
& Banstead

Frayère

Tennis

Secteur boisé

Moulin
de Brunoy

Jardin
Montmartel

Grange
rénovée

Île de Brunoy

Passerelle
Talma

ARRIVÉE

Gare
SNCF

Centre Ville

0 0,5 Km

40

ITINÉRAIRE 4 - 2,7 KM

LES BOUCLES DE L'YERRES

| De Brunoy à
| Epinay-sous-Sénart

DE BRUNOY À ÉPINAY-SOUS-SÉNART

Les boucles de l'Yerres

Pour ce nouvel itinéraire, il nous faut tout d'abord, en suivant le chemin de promenade, traverser l'une des imposantes arches du viaduc SNCF qui domine les lieux. Très vite, nous atteignons **la passerelle et le barrage dit des « Vannes Rouges » ①** nous indiquant l'entrée de la commune d'Épinay-sous-Sénart.

Le sentier alterne ici entre des parties boisées et des secteurs plus découverts tout en longeant un petit ru qui rejoint l'Yerres un peu plus loin. Soyez attentif, deux menhirs datant du néolithique sont figés sur la berge opposée et sont observables depuis le sentier de promenade. **Un moulin à huile restauré ②** il y a plusieurs années se découvre sur notre droite, au détour de notre balade. Après avoir franchi un modeste pont de pierre, deux constructions caractéristiques se distinguent devant nous. Il s'agit du **lavoir d'Épinay et de la passerelle ③** attenante permettant d'accéder à Brunoy en empruntant la rue des Vallées. Ces deux édifices font partie du patrimoine des bords de l'Yerres et sont chers à bon nombre d'habitants des environs.

La vaste prairie qui se découvre désormais devant nous, a été majoritairement préservée de toute urbanisation malgré la présence toute proche de grands ensembles urbains. La physionomie de **la plaine d'Épinay ④** anciennement plantée de nombreux peupliers est en train de se modi-

fier avec l'abattage progressif de ces arbres arrivés à leur stade de maturité. C'est aujourd'hui un espace plus ouvert que l'on peut observer. Tout en continuant notre balade, nous apercevons sur la rive opposée de magnifiques demeures bourgeoises et bien agencées, nous rappelant que les bords de l'Yerres ont toujours été un lieu de villégiature privilégié pour de nombreuses familles. La rivière ici, tout en méandres, nous gratifie d'une promenade bucolique et vivifiante.

Cette escapade au fil de l'eau nous conduit finalement à atteindre le point de chute de cette étape : **le Moulin de Rochopt ⑤**. Ce bâtiment de pierre, d'aspect rustique, témoigne des activités de meunerie, autrefois courantes au bord de la rivière.



À VÉLO
10 mn*



À PIED
45 mn*

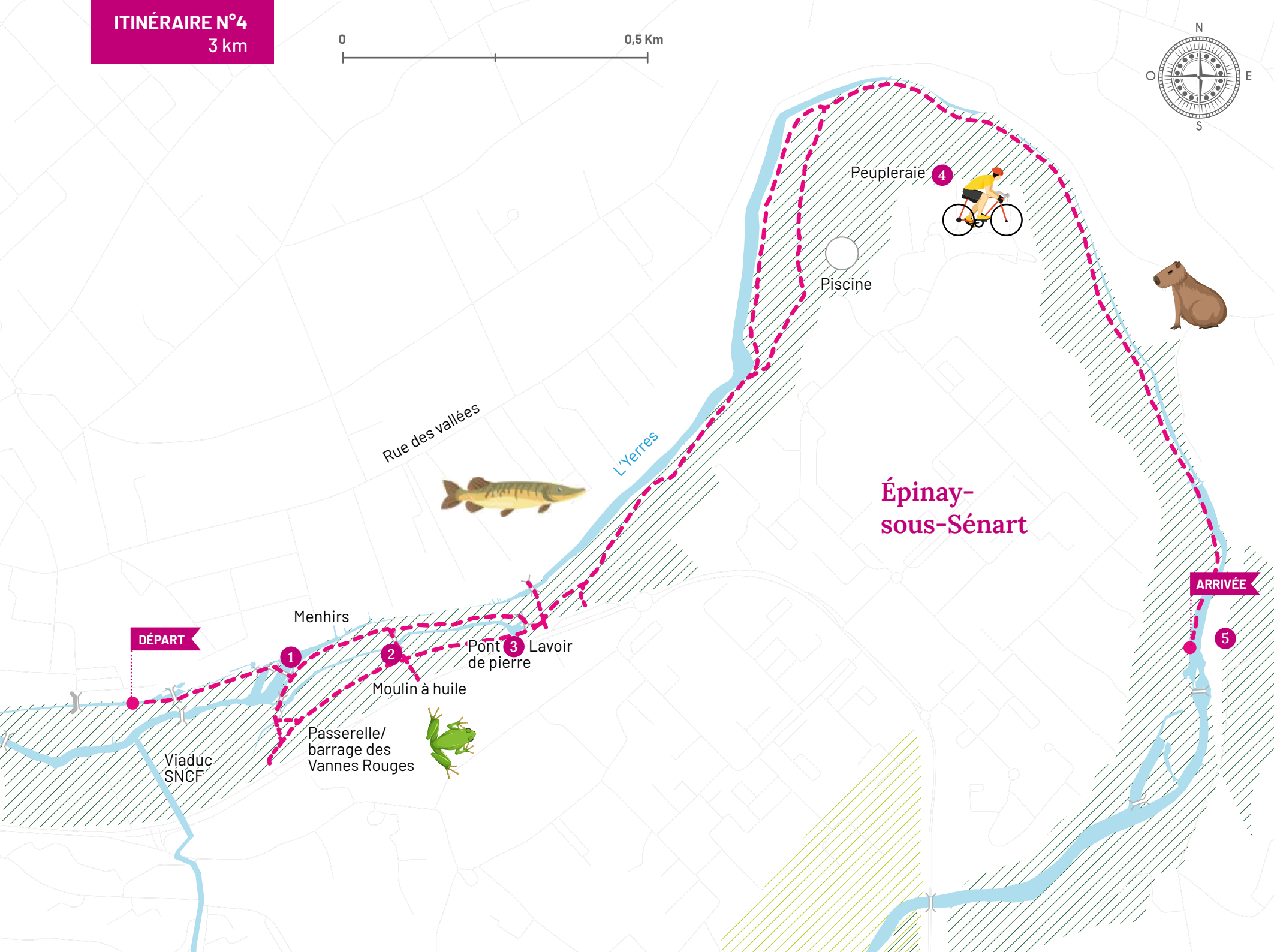
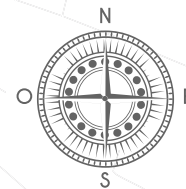
* temps variable selon l'individu



POINTS D'INTÉRÊT

1. Passerelle Vannes Rouges
2. Moulin à huile
3. Lavoir d'Épinay
4. Plaine d'Épinay
5. Moulin de Rochopt

ITINÉRAIRE N°4
3 km





50

ITINÉRAIRE 5 - 2,3 KM

L'YERRES À TRAVERS LE TEMPS

| En direction de
| Boussy-Saint-Antoine

EN DIRECTION DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

L'Yerres à travers le temps

En laissant derrière nous le moulin et le barrage attenants, c'est vers la commune de Boussy-Saint-Antoine que nous nous dirigeons maintenant. Nous longeons désormais un petit bras de rivière où s'épanouissent une faune et une flore typiques des milieux humides.

Le secteur du ru de Rochopt ① est en effet le refuge idéal pour les amphibiens, insectes et petits mammifères qui évoluent dans ce milieu entre terre et eau. Quelques pas plus loin, nous retrouvons l'Yerres et sa relative quiétude dominée par les imposants peupliers qui bordent encore ici son lit.

Plus en amont, un vestige du néolithique se dresse sur la rive opposée, juste avant de traverser le pont passant au-dessus de la rivière. Il s'agit du **menhir dit de la « Pierre Fitte » ②**. Témoignage de la présence humaine le long de la rivière durant la préhistoire, cet imposant bloc de grès semble garder les lieux.

Après avoir traversé le pont routier, le sentier nous conduit un peu plus loin à franchir une petite passerelle au-dessus d'un bras de l'Yerres. L'ouvrage qui nous fait alors face est d'un tout autre gabarit. **La passerelle métallique ③** qui enjambe la rivière a fait l'objet d'une rénovation complète par le SyAGE il y a peu. D'une structure comparable aux constructions d'Eiffel, elle se caractérise par son tablier de fer et d'acier qui tranche avec le cadre verdoyant du site.

En continuant notre balade en rive gauche, nous atteignons le stade du Gord. Toute proche, **la nouvelle passerelle enjambant l'Yerres ④** nous permet de rejoindre la rive droite de la rivière. Achèvement fin 2014, avec ses garde-corps élégants et contemporains, elle propose aux promeneurs une autre perspective sur la rivière.

Le sentier que nous empruntons dorénavant est beaucoup plus boisé et intime que notre précédent cheminement. Il permet, depuis les berges de l'Yerres, de rejoindre **le parc de l'Hôtel de Ville ⑤** de Boussy-Saint-Antoine. Cette vaste propriété où naquit André Dunoyer de Segonzac est constituée d'un espace paysager autour du bâtiment principal où promeneurs et amoureux viennent chercher quiétude et rêverie en flânant sur les allées de promenade.

En franchissant, aux limites de la propriété, une dernière passerelle, nous arrivons finalement au niveau de la rue du Gord pour atteindre le but de notre escapade : **le Pont de la Reine Blanche ⑥**. Classé monument historique, il est aussi connu sous le nom de « vieux pont ». Construit au XIV^e siècle, il s'agit du plus ancien pont enjambant l'Yerres. Accolé à l'ouvrage, un très beau lavoir est observable depuis l'édifice de pierre.



À VÉLO
7 mn*



À PIED
30 mn*

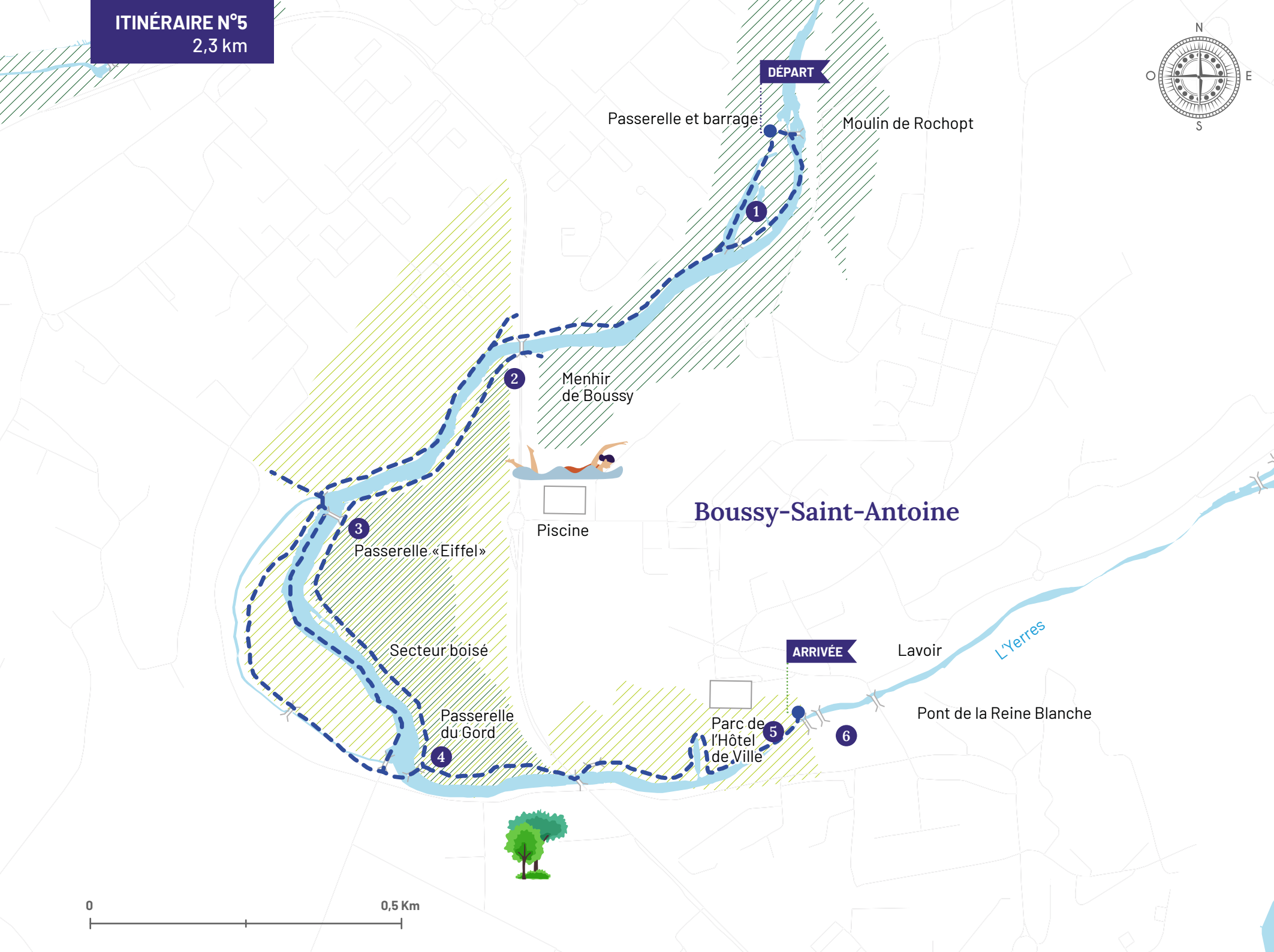
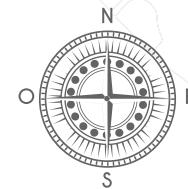
* temps variable selon l'individu



POINTS D'INTÉRÊT

1. Ru de Rochopt
2. Menhir de la Pierre Fitte
4. Passerelle Boussy
5. Parc Hôtel de Ville

ITINÉRAIRE N°5
2,3 km



Passerelle et barrage

Moulin de Rochopt

DÉPART

1

2

Menhir
de Boussy

Piscine

Boussy-Saint-Antoine

Passerelle «Eiffel»

Secteur boisé

Passerelle
du Gord

4

Parc de
l'Hôtel
de Ville

5

6

ARRIVÉE

Lavoir

L'Yerres

Pont de la Reine Blanche

0 0,5 Km



06

ITINÉRAIRE 6 - 6,5 KM

D'UN MOULIN À L'AUTRE

| De Périgny à Combs-la-Ville

ITINÉRAIRE 6

D'un moulin à l'autre

Avant de parcourir cet itinéraire, profitez de la fraîcheur et de la musique de **la Cascade de Périgny** ① qui vient se jeter dans l'Yerres non loin d'une pittoresque passerelle métallique.

Continuez pendant quelques centaines de mètres et vous verrez sur votre gauche un centre équestre avant d'arriver au très beau **moulin de Jarcy**, ② fondé en 1260 et reconstruit en 1780 par le comte de Provence et qui après avoir cessé son activité de meunerie, est devenue une auberge, dès le XIX^e siècle.

Vous allez ensuite longer **la prairie des Grands Réages** ③, une zone humide riche en biodiversité et qui constitue une zone d'expansion des crues souvent inondée en hiver. Après quelques centaines de mètres, vous arrivez près d'une **roselière** ④ qui en plus d'accueillir une riche biodiversité, a des vertus dépolluantes, ce que l'on nomme la phytoremédiation. Vous traverserez alors **la passerelle de Vaux la Reine** ⑤ d'où vous verrez le Moulin de Vaux la Reine.

Pour rejoindre la deuxième partie de ce parcours, il vous faudra suivre, la rue de Vaux la Reine. Ceci fait, vous trouvez **un lavoir** ⑥ en bois et moellons, au toit recouvert de tuiles plates, et situé à 200 mètres en aval

du moulin de Varennes. Si ses origines semblent remonter à l'Ancien Régime, il fut l'objet de restaurations successives au XVIII^e et XIX^e siècles. Après avoir longé un autre **centre équestre** ⑦ et admiré chevaux et cavaliers, vous voici sur le **chemin des Hérons** ⑧ où vous pourrez peut-être apercevoir un des élégants oiseaux ayant donné leur nom à ce cheminement.

Encore un petit effort et vous arriverez enfin au **Moulin du Breuil** ⑨, épilogue de cet itinéraire. Cette bâtisse du XVIII^e siècle a appartenu au parfumeur François Coty et a accueilli naguère le peintre Caillebotte ou la célèbre industrielle, Hélène Rubinstein.



À VÉLO
35 mn*



À PIED
1h 20*

* temps variable selon l'individu



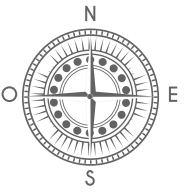
POINTS D'INTÉRÊT

1. Cascade de Périgny
2. Moulin de Jarcy
5. Moulin de Vaux la Reine
7. Centre équestre
8. Chemins des Hérons

ITINÉRAIRE 6

6,5 km

DÉPART



Cascade de Périgny

Moulin de Jarcy

Centre équestre

Grands réages



Varennnes-Jarcy

Rue de Vaux la Reine

Lavoir

Centre équestre

Chemin des hérons

Roselière

Passerelle de
Vaux la Reine

Combs-
la-Ville

Moulin
du Breuil

ARRIVÉE



07

ITINÉRAIRE 7 - 5 KM

LE LONG DU RÉVEILLON

| Itinéraire bis

ITINÉRAIRE BIS

Le long du Réveillon

Pour rejoindre le point de départ de notre itinéraire, il nous faut longer **l'Abbaye Notre-Dame de Yerres** ❶ qui se dresse à proximité de la confluence des deux cours d'eau. Ce bâtiment bénédictin construit au XII^e siècle a fait l'objet d'une importante restauration il y a quelques années.

Pour accéder au sentier de promenade proprement dit, il nous faut traverser la propriété dite « Hoffmann ». **Un vieux pont** ❷, réhabilité en 2012 suivant des techniques traditionnelles, marque le début de notre balade le long du Réveillon. Cet ouvrage de pierre au charme pittoresque est l'un des nombreux héritages du domaine de la famille Hoffmann. Autrefois aménagé en parc d'agrément, le site accueille aujourd'hui un verger entretenu par la commune de Yerres. Un sentier pédestre permet de suivre notre cheminement dans **un secteur calme et très arboré** ❸. Accolée aux coteaux de la vallée, cette portion de la promenade se dévoile au gré des déclivités du terrain.

Plus sauvage, la suite de notre randonnée nous mène à suivre le Réveillon en traversant une vaste zone boisée. Nous pouvons à cet endroit admirer le cours d'eau, qui en formant de nombreux méandres, offre un paysage sans doute inchangé depuis des siècles.

Quelques pas plus loin, nous atteignons Villecresnes et le paysage change alors radicalement. C'est désormais une plaine qui s'offre au

regard des promeneurs. Cet itinéraire, long de 3 km, permet d'admirer en toute saison la faune et la flore et plus particulièrement les nombreuses espèces d'oiseaux qui viennent nicher dans les arbres longeant la promenade. **Une passerelle en bois** ❹ réhabilitée par le SyAGE en 2013 nous emmène sur la rive droite afin de poursuivre notre balade le long du cours d'eau. **L'étang de Villecresnes** ❺ est un site bien connu des amateurs, il permet de s'adonner aux joies de la pêche dans un environnement préservé en toute quiétude. Sa gestion et son entretien sont assurés par le Syndicat pour le plus grand plaisir de tous. Plus loin, il nous faut désormais traverser la route menant au centre de la commune pour rejoindre le sentier de promenade au bord du Réveillon.

Nous nous retrouvons alors face au viaduc où autrefois circulaient les trains qui effectuaient la liaison Paris-Provins. **Le passage souterrain** ❻ et le cheminement aménagés par le SyAGE permettent aujourd'hui de traverser cet édifice spectaculaire pour rejoindre le sentier situé de l'autre côté. Après avoir franchi la N 19 sous le pont grâce à une plate-forme installée sous l'ouvrage, nous voici à Marolles-en-Brie, arrivée de notre escapade le long du Réveillon.



À VÉLO
15 mn*



À PIED
1 h*

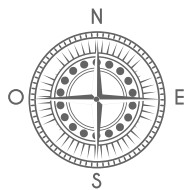
* temps variable selon l'individu



POINTS D'INTÉRÊT

1. Abbaye Notre-Dame de Yerres
2. Vieux pont
4. Passerelle en bois
5. Etang de Villecresnes
6. Passage souterrain

ITINÉRAIRE 7
5 km



Marolles-en-Brie

ARRIVÉE

Golf
Marolles-en-Brie

N19

Ancien viaduc

6

Passerelle
du Mont Ezart

Stade
municipal

Passerelle

Le Réveillon

Étang de Villecresnes

5

Passerelle
en bois

4

Plaine inondable

Villecresnes

Secteur boisé

3

DÉPART

Le Réveillon

Vieux pont

Yerres

Abbaye
Notre-Dame

1

2



0

0,5

1Km



ESCAPADES

| Carte complète
de la Liaison Verte



**SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES**

17, rue Gustave Eiffel 91230 Montgeron
01 69 83 72 00 | syage@syage.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

